

CQP Animateur de Loisir Sportif option Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

COMITÉ RÉGIONAL SPORTS
POUR TOUS NOUVELLE-
AQUITAINE

Karine DESCHAMPS

06.45.97.58.61

karine.deschamps@sportspourtous.org

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi

Jeune de moins de 26 ans

Personne handicapée

Salarié(e)

Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Tests

Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Le candidat à l'entrée en formation doit :

Être titulaire d'une pièce administrative justifiant de l'identité du candidat en cours de validité. ? Être titulaire d'une attestation de premiers secours conformément à la réglementation en vigueur fixant le Référentiel National de Compétences de Sécurité Civile relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » ou équivalent à cette attestation. ? Être âgé de 16 ans révolus à la date d'entrée en formation, et, pour les mineurs, disposer d'une autorisation à suivre la formation délivrée par le responsable légal ? Présenter une attestation de réussite aux tests techniques préalables à l'entrée en formation spécifiques à chaque option (validité 4 mois) ? Présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'animation d'activités de loisir sportif de moins de 1 an à la date de l'entrée en positionnement

Prérequis pédagogiques :

Pour que l'inscription en formation soit prise en compte, le candidat à l'entrée en formation doit retourner son dossier d'inscription complet 10 jours avant la journée des tests techniques. Une confirmation de son inscription lui sera alors envoyée et un entretien avec le coordonnateur de formation lui sera proposé. Les tests techniques, spécifiques à l'option, consistent à suivre une séance d'activités gymniques d'entretien et d'expression d'une heure comprenant un échauffement, un corps de séance et un retour au calme. Ils portent sur 2 familles d'activités sur les 4 de l'option. Le candidat est évalué sur des critères génériques (gestion de l'effort, engagement/motivation, condition physique globale, intégration des consignes, relation au groupe) et sur des critères techniques liés à l'option.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Cette formation a pour objectif de permettre aux stagiaires de développer les compétences attendues dans le cadre des 3 blocs de compétences (BC) suivants : ? Bloc de compétences 1 (BC02) : Préparation et animation de cycles de séances de loisir sportif dans le domaine des activités gymniques d'entretien et d'expression. ? Bloc de compétences 2 (BC04) : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif ? Bloc de compétences 3 (BC05) : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives Les blocs BC 04 et 05 sont transversaux aux 3 options du CQP ALS : AGE, JSJO et ARPO. L'ensemble des compétences propres à chaque bloc est décrit dans le référentiel de compétences, accessible sur le site internet de la fédération.

Contenu et modalités d'organisation

Bloc de compétences 02 : ? Identifier les caractéristiques et des besoins des pratiquants ? Repérer le niveau de pratique, les capacités et limites des participants au cycle de séances en utilisant un ou plusieurs outils d'évaluation (Santé / anatomie / physiologie) ? Construire une séance ou d'un cycle de séances ? Mobiliser les connaissances à la réglementation et sécurité des pratiques ? Animer et encadrer une séance de loisir sportif ? Mobiliser les activités et techniques de l'option Bloc de compétence 04 : ? Identifier le fonctionnement de sa structure ? Planifier et rendre compte de ses activités ? Communiquer avec le public ? Prévenir des violences et des discriminations Bloc de compétence 05 : ? Identifier l'environnement professionnel de l'animateur de loisir sportif ? Mobiliser les connaissances en droit du travail ? Piloter son parcours professionnel La formation comporte également une période obligatoire d'alternance dans une structure d'une durée minimale de 80 heures.

Parcours de formation personnalisable ?

Oui

Type de parcours

Non renseigné

Commentaires sur la parcours personnalisable

La formation se déroule sur la fin de semaine avec parfois des vendredis.

Validation(s) Visée(s)

CQP animateur de loisir sportif - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)



Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
-----------------	--------------------	-------	------------------------	------------------	-----	-----------

00478837du 19/10/2024 au
04/05/2025

Talence (33)

**COMITÉ RÉGIONAL
SPORTS POUR
TOUS NOUVELLE-
AQUITAINE****MON
COMPTE
FORMATION**

FPC

00535085du 14/02/2025 au
09/07/2025

Talence (33)

**COMITÉ RÉGIONAL
SPORTS POUR
TOUS NOUVELLE-
AQUITAINE****MON
COMPTE
FORMATION**

FPC

00537362du 24/02/2025 au
11/07/2025

Limoges (87)

**COMITÉ RÉGIONAL
SPORTS POUR
TOUS NOUVELLE-
AQUITAINE****MON
COMPTE
FORMATION**

FPC

00537359du 24/02/2025 au
24/06/2025

Bayonne (64)

**COMITÉ RÉGIONAL
SPORTS POUR
TOUS NOUVELLE-
AQUITAINE****MON
COMPTE
FORMATION**

FPC

00599747du 27/10/2025 au
05/04/2026

Talence (33)

**COMITÉ RÉGIONAL
SPORTS POUR
TOUS NOUVELLE-
AQUITAINE****MON
COMPTE
FORMATION**

FPC

00599759du 16/01/2026 au
28/06/2026

Talence (33)

**COMITÉ RÉGIONAL
SPORTS POUR
TOUS NOUVELLE-
AQUITAINE****MON
COMPTE
FORMATION**

FPC

00599766du 19/01/2026 au
22/06/2026

Bayonne (64)

**COMITÉ RÉGIONAL
SPORTS POUR
TOUS NOUVELLE-
AQUITAINE****MON
COMPTE
FORMATION**

FPC

00599762du 16/02/2026 au
11/07/2026

Limoges (87)

**COMITÉ RÉGIONAL
SPORTS POUR
TOUS NOUVELLE-
AQUITAINE****MON
COMPTE
FORMATION**

FPC

00599768du 20/02/2026 au
21/06/2026Vouneuil-
sous-Biard
(86)**COMITÉ RÉGIONAL
SPORTS POUR
TOUS NOUVELLE-
AQUITAINE****MON
COMPTE
FORMATION**

FPC